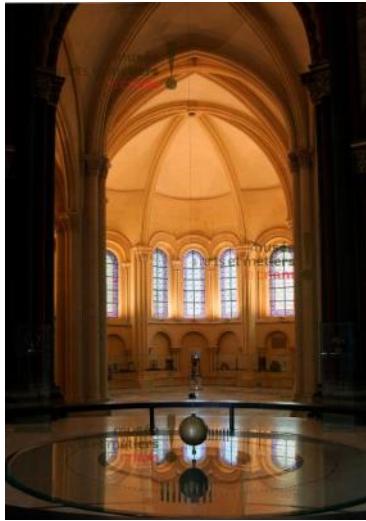
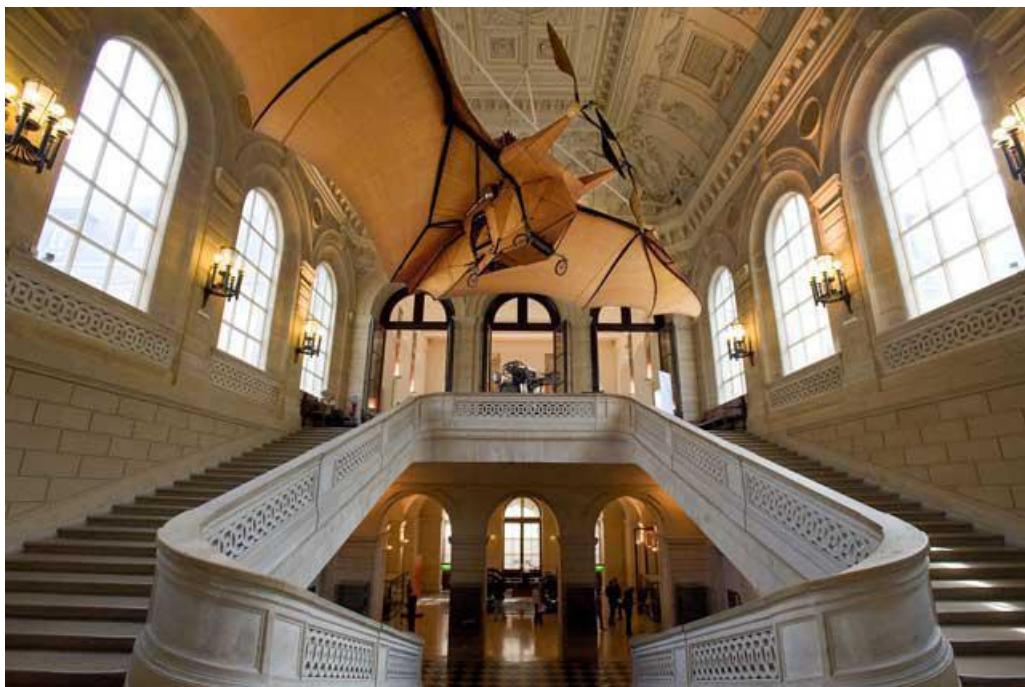




SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, PRIEURÉ CLUNISIEN

Journée placée sous la conduite de Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments historiques, et Philippe Plagnieux, professeur d'Histoire de l'art à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Le prieuré clunisien de Saint-Martin-des-Champs était un des établissements religieux les plus vastes et spectaculaires de Paris. Abritant depuis la Révolution le **Conservatoire national des Arts et Métiers**, dont les constructions s'étendent au cours du XIX^e siècle sous la direction de l'architecte Léon Vaudoyer, il conserve l'essentiel de ses bâtiments monastiques élevés du Moyen Age à l'époque Classique. Notre visite se consacrera principalement à ces ouvrages qui rassemblent l'enceinte du prieuré, l'église, le cloître, le réfectoire et les dortoirs, mais comprendra aussi une évocation des aménagements postérieurs, qui ont donné au site et au quartier leur physionomie d'aujourd'hui.

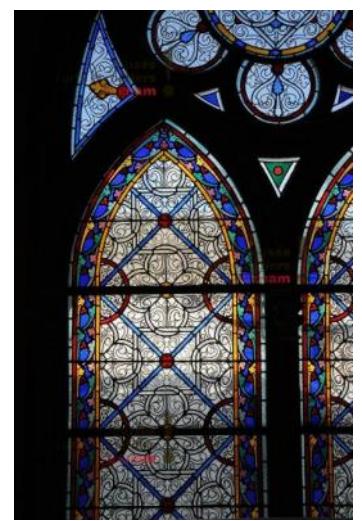


Informations pratiques (sous réserve de confirmation)

Accueil des participants : 14h15, à l'accueil du musée des arts et métiers, 60 rue Réaumur, Paris 3^e.

Début des visites : 14h30

Fin des visites : Vers 16h30





Samedi 17 novembre 2018

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, PRIEURÉ CLUNISIEN

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avec votre règlement, impérativement **le mercredi 14 novembre 2018 au plus tard** à

Société française d'archéologie – 5, rue Quinault – 75015 Paris (France)

Courriel : contact@sfa-monuments.fr – Téléphone : 01 42 73 08 07

PARTICIPANT(S)

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

Coordonnées à renseigner seulement si vous n'êtes pas sociétaire ou si vous avez déménagé ou changé de n° de téléphone/
adresse courriel :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone / Mobile :

Courriel :

INSCRIPTION

Individuel : membre de la SFA

**Couple : membres de la
SFA (tarif pour 2 sociétaires)**

Jeune - 35 ans

Droits d'inscription : 25 € x = € 40 € x = € 15 € x = €

TOTAL = €

TOTAL = €

TOTAL = €

Supplément aux droits d'inscription **obligatoire** pour toute personne NON MEMBRE de la S.F.A. (sauf JEUNE -35 ans), qu'elle accompagne un sociétaire ou non :

TOTAL + 10 € par personne non membre = €

RÈGLEMENT

Mode de règlement : par chèque à l'ordre de la SFA par virement au compte ci-dessous

Fait à :

Relevé d'Identité Bancaire : CIC PARIS PEREIRE

Le :

Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise
30066	10857	0020086001	22	EUR
BIC : CMCIFRPP		IBAN : FR7630066108570002008600122		

Signature :